



Les membres de la Conférence Internationale des Ordres de Pharmaciens Francophones (CIOPF), réunis en Assemblée Générale le 17 novembre 2015 à Paris, ont signé la déclaration des ordres des pharmaciens des pays francophones sur les ruptures d'approvisionnement des produits de santé.

Aujourd'hui, ces ruptures constituent un problème mondial en croissance...

qui se pose avec une acuité particulière dans certains pays, avec des conséquences lourdes pour les patients.



Elles peuvent également mettre en péril les objectifs internationaux de santé publique et, aussi nourrir le fléau des médicaments falsifiés par leur introduction en remplacement des

Écrit par Dr Soumaïla COUMARE  
Vendredi, 20 Novembre 2015 14:27

---

médicaments manquants et par la tentation de patients de s'approvisionner sur le marché illicite.

La déclaration a été signée par le Président de la CIOPF, Mme Isabelle ADENOT et les représentants de vingt-deux (22) ordres de pharmaciens francophones: Algérie, Benin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, République du Congo, République Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, France, Gabon, Guinée Conakry, Liban, Mali, Maroc, Monaco, Nouvelle Calédonie, Québec, Sénégal, Tchad, Togo et Tunisie.

Au nom du Mali, le document a été signé par Dr Abdou DOUMBIA, Président du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens.

[Télécharger la déclaration.](#)